

Pour aller au sommaire du site qui donne accès à notre base documentaire (Base docu) :
<http://www.pierre-poivre.fr/>

Monplaisir, un jardin bien nommé.

Troisième partie : 1772-1786

=====

La correspondance Poivre, Céré, Galles.

Ce sont toujours Pierre Poivre et le jardin de Monplaisir qui nous intéressent dans cette troisième partie qui s'étend depuis le départ de Pierre Poivre de la colonie en octobre 1772, jusqu'à sa mort début 1786. Sur cette période, notre documentation se compose pour l'essentiel des correspondances entre Céré, Poivre et Galles¹. A son arrivée à Paris, Poivre fit la connaissance de Galles, l'ami de Céré, les deux hommes sympathisèrent et entreprirent une correspondance épisodique qui perdura jusqu'au décès de Poivre. Il y eut ainsi des échanges triangulaires entre Poivre, Céré et Galles, dont le sujet principal était l'évolution des cultures d'épices à l'Isle de France, et la situation du Jardin du Roi. Les nouvelles reçues de l'un étaient communiquées à l'autre, on palliait ainsi quelque peu le sort toujours incertain des lettres échangées entre la métropole et la colonie. Nous disposons des lettres écrites et reçues par Céré qui a consciencieusement archivé sa correspondance concernant le Jardin du Roi² ; Galles a conservé les lettres reçues de Céré et de Poivre³ ; en revanche Poivre n'a rien conservé, à moins qu'il n'y ait quelque bonne surprise à attendre des archives Pusy-La Fayette.

L'intendant Maillart-Dumesle peu soucieux du Jardin du Roi

Avant de quitter l'île, Poivre avait conseillé à son successeur Maillart de confier la responsabilité du Jardin du Roi à son ami et voisin du quartier des Pamplemousses, Jean-Nicolas Céré : « Je crois que M. Maillart ne pouvant aller aussi souvent qu'il serait à souhaiter, visiter les cultures de Monplaisir, il serait avantageux d'engager M. Céré très bon habitant, voisin de Monplaisir, de visiter les plants d'épicerie, au moins une fois par semaine, et de rendre compte à M. Maillart de leur état »⁴.

Maillart ne souffrit pas d'être ainsi conseillé par Poivre qui n'avait que les épices et son Monplaisir à la bouche, alors que le nouvel intendant se trouvait préoccupé de bien d'autres questions plus urgentes à ses yeux. La mésentente fut immédiate et devait perdurer : une petite guerre s'établit à propos des épices et de Monplaisir.

Ce ne fut donc pas Céré que le nouvel intendant choisit pour s'occuper du Jardin du Roi, un dénommé Hiriard en fut chargé sous le regard d'un voisin de Monplaisir au quartier des Pamplemousses, le sieur Besnard.

Céré écrivait : « M. Maillart m'a viré casaque dès son début ici parce que j'étais l'ami particulier de son prédécesseur, le respectable M. Poivre qu'il déteste ». On ferma même à clef la porte qui joignait Monplaisir à Belle-Eau, la propriété de Céré : « dès qu'il [Poivre] a été parti, on a condamné la

¹ Voir la notice sur Jean-Marie Galles

² Archives du Mauritius Institute : *Lettres du jardin de l'Isle de France*.

³ Archives de la Bibliothèque municipale d'Angers : Ms 612 et 613. (Voir *Archives d'Angers. Lettres à Galles*).

⁴ Mémoire de Poivre sur les épices introduites à l'Isle de France. (=> Base docu. : 18 octobre 1772)

porte faite pour moi et dont j'avais la clef. J'ai senti ce que cela voulait dire et je n'y ai plus remis le pied »¹.

Faute de s'occuper de Monplaisir, Céré entretenait chez lui sa passion pour les nouvelles cultures ; il faisait pousser sur sa propriété de Belle-Eau, muscadiers et géofliers provenant de la distribution de 1772, ainsi que quantité de végétaux intéressants ; exactement comme on avait fait précédemment à Monplaisir.

« J'ai un endroit curieux ici chez moi entouré de fortes charmilles de bambous, de raquettes, et d'un canal tout autour, où j'ai formé mon verger d'épicerie, où j'ai canneliers, poivriers, ravensaras, cardamome, safran, gingembre, aréquiers, (créoles) muscadiers et géofliers, et beaucoup d'autres arbres rares et curieux comme le savonnier, cacaoyer, l'arbre à pain, etc., qui forme tout mon amusement, et où les muscadiers viennent bien et les géofliers encore mieux »².

A la fin de l'année 1773, Céré eut pour la première fois depuis le départ de Poivre, l'occasion d'une visite au Jardin du Roi :

« M. le Ch. de Ternay, notre gouverneur actuel, ayant à passer la revue des milices de ce quartier-ci, vint le 30 octobre dernier souper chez moi et coucher à Monplaisir et me pria d'aller dîner le lendemain avec lui et avec tous les officiers des dites milices. J'y fus et n'ayant qui que ce soit dans l'île qui put lui faire connaître non seulement les muscadiers et les géofliers mais beaucoup d'autres arbres rares, curieux et précieux, il me pria de les lui faire connaître, ce que je fis sur le champ quoique j'eus perdu de vue depuis 13 mois les localités de toute chose. J'ai donc vu à l'aise le jardin jadis si fameux et qui a été livré, pour me servir de l'expression de M. Poivre, à des mains barbares, et je l'ai vu avec la plus vive douleur. Ils y ont travaillé comme des aveugles partout.... »³.

Les colons de l'Isle de France qui avaient reçu des plants d'épices, se désintéressaient de cette culture assez délicate pour laquelle il aurait fallu les motiver, les inciter à la patience. Céré attribuait cette désaffection à l'attitude de Maillart, et il en faisait part à Poivre :

« M. Maillart en débutant ici s'est déclaré l'ennemi des épicerie, de son introducteur, a répandu un pernicieux esprit, d'indifférence, de plaisanterie, de raillerie sur la culture de ces plants si précieux, qui a tellement fait effet, que bien des gens qui en avaient, les ont négligé, les ont laissé périr faute de soins et en plaisantaient même avec lui pour lui plaire, de façon qu'il n'en reste presque plus dans notre île »⁴.

Poivre demeurait alors à Paris, occupé à rendre compte de son administration aux îles. Les nouvelles qui lui parvenaient de la colonie, le tableau dressé par son ami Céré l'alarmèrent. Le choix du gérant de Monplaisir était désastreux, mais le vrai problème, c'était Maillart. Poivre commença par l'égratigner dans son rapport d'administration :

« J'ai laissé à mon successeur les deux colonies en possession de la culture du giroflier et du muscadier,... Un dépôt aussi précieux exige toute l'attention de celui à qui il est confié. Si le dépositaire n'a ni goût, ni connaissance en agriculture ; s'il ne sent pas le prix du dépôt ; s'il se conduit par de petites vues ; si de petites préventions ont quelque empire sur son âme ... , j'aurai travaillé en vain, et un très grand intérêt de notre commerce sera sacrifié. ... M. Maillart m'a déclaré en général n'entendre rien à l'agriculture, n'avoir jamais eu de goût pour elle, ne point aimer la campagne. Il m'a assuré qu'il irait très rarement, peut-être point du tout, à mon jardin, et qu'il ne l'a acheté que pour ses successeurs. J'ai appris au cap de Bonne Esperance, qu'en effet, M. Maillart n'avait pas encore fait une seule visite à nos plants, deux mois après mon départ de la colonie, qu'il avait confié l'inspection du jardin qui les renferme au Sieur Heriard, l'homme de l'Isle de France le plus inapte pour une inspection aussi importante. »⁵

Quand Maillart eut connaissance du rapport d'administration de Poivre, il s'en irrita d'autant plus que ce rapport qui n'était destiné qu'au seul cabinet du ministre, circulait dans tout Paris et même jusque dans la colonie. Il répondit à Poivre, non sans ironie :

¹ Deux dernières citations : Céré à Galles, le 8 août 1774 (=>Base docu : sans date n°13)

² Céré à Galles, le 17 novembre 1773 (=>Base docu : sans date n°13)

³ Céré à Galles, le 3 août 1776 (=>Base docu : sans date n°13)

⁴ Céré à Galles, le 8 août 1774 (=>Base docu : sans date n°13)

⁵ *Etat dans lequel j'ai remis la colonie de l'Isle de France à mon successeur.* (=>Base docu : 23 août 1772)

« Soyez au surplus tranquille sur ce qui vous intéresse le plus, à ce qu'il paraît (le jardin de Monplaisir), il est en très bon état ; j'ose vous assurer même qu'il est en meilleur ordre que de votre temps ... Je n'ai point, comme vous le croyez, confié le soin de vos plantes à quelqu'un d'incapable. Le Sr Hiriard était chargé de la police en général de cet établissement, et des Noirs qui y sont attachés ; c'est M. Besnard, habitant voisin qui a toujours eu soin du jardin ; s'il ne s'y entend pas, il est du moins heureux, car toute la colonie (M. le Ch. de Ternay en est témoin) convient qu'il est dans le meilleur état possible »¹.

Le ministre Sartine (informé par Poivre à n'en pas douter), s' alarma de la mauvaise administration du Jardin du Roi et s'en émut auprès de Maillart² qui évidemment n'apprécia pas d'être ainsi mis en cause :

« Le ministre a été trompé quand on lui a dit que le jardin du Roi à l'Isle de France était fort négligé. ...il est constant que M. Besnard est meilleur habitant que M. Céré, il est notoire que le premier est riche et ne doit rien, entre ses mains la chose a été à merveille pendant que j'en ai été chargé et qu'il a bien voulu y donner ses soins. »³

Fin mai 1775, Jean Nicolas Céré devient directeur du Jardin du Roi.

Enfin Poivre réussit à imposer Céré à la direction du Jardin :

« Je suis très satisfait d'avoir pu obtenir qu'il fût chargé de la direction du jardin de Monplaisir, malgré Maillart qui avait confié cette direction à des polissons qui eussent tout fait périr. Il a fallu toute l'amitié que Monsieur Turgot avait pour moi, pour obtenir de lui, qu'il forçât en quelque sorte la main à M. de Sartine sur cette affaire qui lui répugnait et qui a été également avantageuse à la chose publique et à notre ami Céré »⁴.

C'est à la fin du mois de mai 1775 que Céré fut nommé à la direction du Jardin du Roi. Pendant les huit mois précédents, l'administration du jardin avait été confiée à Provost⁵, celui-là même qui avait dirigé les expéditions aux Moluques. Avec cette nomination, Maillart, recadré par le ministre, voulait se prémunir contre de nouveaux reproches, et le commissaire de la Marine Provost était incontestablement compétent. Pour les mêmes raisons, Maillart fit publier des *Instructions pour le régisseur*⁶ et Provost fut chargé d'établir l'inventaire des épices en culture au Jardin du Roi⁷.

La nomination de Céré n'adoucit pas les sentiments de Maillart envers Poivre ; Céré écrivait :

« Sa haine a encore accru par la lettre que le ministre vient d'écrire au sujet de Monplaisir, ce jardin du Roi, si riche au temps de M. Poivre, par laquelle il lui rince la cornette d'avoir négligé ce jardin renfermant des sources de richesses, c'est à dire les plants d'épicerie fines, qu'il avait aussi pris en aversion à cause de leur introducteur. Cette lettre l'a d'autant plus humilié qu'elle porte l'ordre de me remettre la direction de ce jardin »⁸.

Humilié mais revanchard, Maillart ne s'avouait pas battu. Céré témoigne de sa pugnacité :

« [Poivre] m'écrit du 21 janvier dernier [1776] revenant d'un voyage de Paris, une lettre de 16 pages toutes de sa main, me découvre tout ce que le Maillart a écrit contre lui, contre moi, contre les Épicerie, la cabale des bureaux contre ces malheureux arbres, le peu de disposition du ministre à les soutenir, me fait entrevoir que Maillart pourrait réussir de me faire ôter la direction du jardin »⁹.

Peu à peu les choses s'améliorent

¹ Maillart à Poivre (=>Base docu : août 1774)

² Lettre de Sartine aux administrateurs du 28 sept. 1774 enjoignant à Maillart de confier Monplaisir à Céré.

³ Maillart à Poivre (=>Base docu : 1^e juillet 1775)

⁴ Poivre à Galles, le 5 janvier 1777. (=>Base docu : sans date n°11)

⁵ Provost est nommé responsable du Jardin du Roi le 26 sept. 1774 (=> Base docu.)

et Céré prend la direction du Jardin du Roi, le 31 mai 1775 (Céré à Galles, 14 juillet 1775 => Base docu. : sans date n°13)

⁶ Instructions pour le Sieur Régisseur de l'habitation du Roi à Monplaisir. (=>Base docu : En 1774)

⁷ Inventaire des épicerie au Jardin de Monplaisir. (=>Base docu : 30 sept. 74)

⁸ Céré à Galles, le 14 juillet 1775 (=>Base docu : sans date n°13). Référence à la lettre de Sartine du 28 sept.74.

⁹ Céré à Galles, le 3 août 1776 (=>Base docu : sans date n°13)

En mai 1778, Poivre fait part à son ami Galles de sa satisfaction, les nouvelles de la colonie sont réjouissantes. D'abord, Maillart n'est plus intendant depuis novembre 1777. Ensuite, les cultures d'épices se développent de façon satisfaisante, même si l'Isle de France a pris du retard sur Bourbon et Cayenne. Poivre écrit à Galles :

« On m'écrit de Bourbon que chez plusieurs colons de l'île, les girofliers ont chargé l'année dernière de clous : il en serait de même à l'Isle de France chez beaucoup d'habitants, si le Maillart ne les avait pas découragés de cette culture précieuse et n'avait pas réussi à la leur faire abandonner presque à tous. Sans le zèle et les soins de notre ami M. Céré, ce vilain Maillart allait également réussir à faire périr tous les plants du jardin du Roi. Quel administrateur ! Ceux de Bourbon en ont protégé la culture et elle a réussi. J'espère que nous apprendrons cette année de Cayenne que les girofliers y auront également fructifié, tout annonçait l'année passée ce succès. Ainsi je regarde la possession des épices fines comme très assurée désormais à notre nation, malgré les petites fantaisies et les sots propos d'une troupe de mauvais sujets »¹.

Troisième sujet de satisfaction, la richesse et la diversité des plantations à Monplaisir. Poivre ne peut que se féliciter d'avoir cru en Jean-Nicolas Céré pour poursuivre son œuvre. Grâce à lui, à son enthousiasme et à son acharnement, le mythique jardin des Hespérides est sur le point de devenir une réalité :

« J'ai vu avec la plus grande satisfaction dans les lettres de M. Céré que les arbres à épicerie fines n'étaient pas les seuls qui réussissaient entre ses mains, mais qu'il en était de même de tous les autres plants précieux que j'avais rassemblé de toutes les parties du monde dans le jardin du Roi dont notre ami dirige la culture. Si les choses se soutiennent ainsi, encore quelques années, les colons des Îles de France et de Bourbon n'auront rien à désirer des productions utiles ou agréables d'aucun autre pays. Ils auront tous les meilleurs fruits de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et la plus grande partie de ceux de notre Europe. Ce qu'il y a de très bon, c'est que l'exemple de M. Céré communique à presque tous nos colons des deux îles, son goût et la plus grande émulation pour la culture des arbres utiles. »²

En 1778, Céré peut afficher sa satisfaction : « Nos chefs actuels MM. le Chevalier de La Brillanne et Foucault ont fait la paix avec le jardin et son jardinier et grâce à Dieu, depuis le départ de M. Maillart je puis suivre ma besogne avec autant d'agrément que de tranquillité ».³

Au mois d'octobre 1780, le ministre de la Marine (et des colonies) Sartine est remplacé par le marquis de Castries. C'est une très bonne nouvelle pour Poivre et surtout pour l'Isle de France. Poivre sait que le nouveau ministre écoutera avec bienveillance les suggestions qu'il pourra lui faire à propos de la colonie :

« Il y a dans le ministère un changement qui vous intéresse. M. Sartine a été renvoyé le 12 octobre. ... J'ai l'honneur de connaître M. le Marquis de Castries depuis plus de 20 ans et je puis vous assurer que c'est un seigneur du premier mérite, j'ai reçu de ce ministre le mois dernier une lettre ministérielle à laquelle il a eu la bonté d'ajouter de sa main deux lignes d'honnêtetés. La lettre avait pour objet de me demander mes observations sur votre correspondance relativement à la culture des épicerie,.... J'ai profité de cette occasion pour vous rendre auprès du nouveau ministre la justice qui vous est due,.... Soyez assuré, mon cher ami, que je profiterai de toutes les occasions pour vous servir. M. le Marquis de Castries a dans tous les tems pris le plus grand intérêt au succès de l'introduction des épicerie dans nos colonies, et il est l'ami-né de tous les braves gens, de tous les bons citoyens comme vous. »⁴

Céré planta tant et si bien que le jardin fut plein.

Céré à Poivre - 22 juin 1781.

« Nos girofliers créoles au Jardin font aussi très bien dans les différents carrés où je les ai placés. Nous n'avons encore sur 10 que six muscadiers rapportant au Jardin et je fais de leurs noix des pépinières à part suivant l'espèce de noix ... Nos arbres de Cythère se multiplient beaucoup. La sapotte négro dessinée et décrite dans Sonnerat rapporte aussi. Il est androgène, son fruit se mange

¹ Le 8 mai 1778. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles (=>Base docu : sans date n°11)

² Le 8 mai 1778. Pierre Poivre à Jean-Marie Galles (=>Base docu : sans date n°11)

³ Le 23 juillet 1778. Céré à Galles. (Angers 612/60)

⁴ Poivre à Céré, le 6 décembre 1780. (=>Base docu : sans date n°16)

en crème comme l'avocat, avec du sucre du citron et de la cannelle, et il est aussi bon. Nous en mangeons actuellement les premiers fruits. Je vais les multiplier. Il donnera à présent où les avocats et manguiers ne donnent point. Il accompagnera sur nos tables les hevis, vangassailles, caramboles douces et aigres, cocos, etc. Je viens de faire livraison aux habitants de 1200 ravensaras afin d'en faire des charmilles. Il en reste encore plus de 600 dans les pépinières et des milliers de fruits sur les arbres qui vont bientôt mûrir. Vous ne sauriez croire à la quantité prodigieuse de toutes sortes d'arbres que ce jardin fournit à nos deux isles. C'est une navette continuelle de Noirs venant en chercher.

Le cacaoyer avance aussi, malgré les seize cents amandes envoyées à Bourbon en dernier lieu, qui ont été perdues par le temps, ne mûrissant que dans la mauvaise saison où le cabotage est comme interrompu d'une isle à l'autre.

Je multiplie aussi beaucoup le cannellier. J'en fais des charmilles et je coupe tout mon vieux terrain par carrés. Ils se trouveront prêts pour ce que je voudrai y mettre ».

Céré à Poivre - 25 septembre 1781.

« Nous avons à présent au jardin quatre letchy en fleurs dont trois de marcottes et de la grosse espèce. Nous avons une trentaine de leurs créoles fort jeunes. Il fait bien chaud dans ce quartier-ci et trop de vent pour eux quand ils sont en fleurs ».

Céré à Poivre en 1784.

« Les coins ou calebassiers d'Amérique bordant le carré des cardâmes sur une face fleurissent cette année pour la première fois. Notre rima créole du catalogue ou arbre à pain, qui est superbe, fleurit aussi pour la première fois. Il court sur trois ans ; ses frères sont dans l'isle et à Bourbon. L'arbre de vernis, de rejeton donné par Cossigny, pousse ici avec plus de vigueur à ce qu'il me semble que son père à Palma. Cet arbre a beaucoup de rapport avec le noyer de France ...

Planté 300 amandes pêche téton de Vénus en pépinière. Il est d'autant plus à propos de multiplier cette espèce que l'ancienne nous manque, ...

Planté des pépins d'une orange venue de Chine ...

Il ne faut plus penser à rien planter au Jardin du Roy. Il est plein partout, ou de ces anciens arbres, ou des nouveaux ... »

Poivre use de son crédit en haut lieu au service de Monplaisir

Les années ont beau passer, l'intérêt que porte Poivre au sort de la colonie ne faiblit pas. Il ne cesse de profiter de son crédit auprès des ministres pour influencer sur le cours des choses à Monplaisir. C'est par Turgot qu'il a fait placer Céré à la direction du Jardin du Roi, c'est par Bertin qu'il a fait régler la dette de Céré envers l'Etat. Quand le Jardin du Roi manque de bras, Poivre se charge de régler le problème en alertant le marquis de Castries : « le ministre m'a fait l'honneur de m'écrire qu'il allait donner ses ordres pour que les administrateurs vous donnassent les Noirs nécessaires à la plantation des abris que vous aviez proposés. Ainsi vous serez satisfait sur ce point que je regarde essentiel et de toute nécessité. ». Et effectivement l'ordre du ministre est transmis dans la colonie :

« M. Bertin s'était aussi fortement employé ... pour faire augmenter les forces attachées au jardin du Roi, mais Monsieur le Marquis de Castries écrit ici et dit que c'est d'après l'avis de M. Poivre qu'il ordonne cette augmentation »¹.

Quand Poivre apprend qu'Etienne Chevreau doit remplacer l'intendant Foucault,² il s'empresse de lui faire ses recommandations concernant Céré et sa *besogne précieuse* ...³

« M. Chevreau vous aime, rend justice à vos travaux, à vos talents, à votre zèle, fait partout le plus grand éloge des succès, de vos soins pour la culture des épiceries, à la belle tenue du Jardin, du Roi. Ainsi je pense que quoique vous n'avez qu'à vous louer de l'honnêteté de M. Foucault, vous gagnerez encore à avoir pour Intendant mon ami, M. Chevreau. Cet honnête administrateur passe dans vos isles avec la plus sincère intention d'y faire tout le bien qui sera en son pouvoir. Comme il sera associé à un gouverneur sage et de la plus grande honnêteté (M. de Souillac), il y a tout à espérer que votre Colonie prospérera sous l'administration de deux hommes unis pour le

¹ Le 25 septembre 1781. Céré à Galle.

² Denis-Nicolas Foucault avait remplacé Jacques Maillart-Dumesle comme intendant aux îles de France et de Bourbon, le 17 novembre 1777. A son tour il céda la place à Etienne Claude Chevreau le 4 juillet 1781.

³ Poivre à Céré - Le 1er février 1781.

bien général. Vous pensez bien que malgré l'estime et l'attachement qu'il a pour vous, je n'ai pas oublié de lui recommander fortement vos intérêts particuliers et ceux de la besogne précieuse à laquelle vous travaillez avec tant de soins et de succès ».

Monplaisir, une affaire de cœur

Le très profond attachement de Poivre au sort de Monplaisir se retrouve dans chacune des lettres qu'il adresse à Céré. Poivre parle des arbres qu'il y a plantés comme de ses enfants. Pas un d'entre eux dont il ne se souvienne, de même qu'il suit avec attention les plantations et aménagements effectués par Céré. Il s'intéresse, interroge, conseille à tous propos. Le bouillonnement des mots témoigne de ses sentiments :

[Poivre à Céré, 1er novembre 1777 :]

« Continuez, mon cher voisin, à me donner de vos nouvelles et des succès de vos travaux. Continuez à m'apprendre les progrès de mes enfants chéris qui n'ont pu être confiés à de meilleures mains qu'aux vôtres. J'espère que vous m'apprendrez l'année prochaine la fructification de vos muscadiers, la continuation de celle des girofliers, leur multiplication par marcotte ; je suis enchanté des progrès de vos cacaoyers. Cet arbre est gourmand, il aime les bonnes terres fraîches bien amendées et l'ombre des bananiers. Vos cardamones font merveille. Il faut bien les multiplier. J'espère que vos nelumbos plantés dans la mare fleuriront et fructifieront. Les graines en sont très bonnes à manger cuites, leurs racines sont très farineuses et les Chinois les mangent. Vos rimas font-ils des progrès ? Je désire bien apprendre la fructification de cet arbre nourricier. Vos aréquiers vont bien. Il faut les multiplier beaucoup. Leurs fruits secs sont un objet de commerce pour la Chine; les girofliers aiment l'ombre de l'aréquier. Vous devez être actuellement en état de m'apprendre si l'*hevi* de l'île d'Otaïty est un bon fruit qui mérite d'être cultivé. L'arbre qui le porte a dû vous donner ses premières graines. Je désire bien apprendre le succès de vos canneliers, ravensaras, sapotiers, sapotes noires, mahé, camphriers, savonniers, mangoustans, rangoustans et autres arbres fruitiers. Je regrette que vous ayez transplanté tous vos orangers et citronniers dont vous aviez une collection complète. Avec de la patience, des fumiers, des arrosements fréquents, avec l'ombre des bananiers, des élagages assidus, vous eussiez certainement joui plus tôt du fruit de ces arbres, en les laissant en place qu'en les transplantant. Vous avez dans vos carrés plusieurs arbres et arbustes, qui n'ont d'autre mérite que leurs fleurs, tels que le champac et l'alanguilane. Leur destination principale, ainsi que celle de plusieurs autres était de servir à ombrager, à maintenir la fraîcheur du terrain en faveur des arbres eu à aromates [sic]. Je regrette vos amis étoilés : c'est cette perfide vase des Hottentots qui les a tués. Vous aurez bien de la peine à en avoir d'autres. Je pense que vous ne réussirez pas à Monplaisir à la culture du poivrier ; cette liane demande des pluies fréquentes. Il faudrait la transplanter dans le milieu de l'isle où il pleut souvent.

[Poivre à Céré, ce 24 avril 1778 :]

« Je vous fais mon compliment sur les progrès de vos girofliers, sur les premières marques de fécondité de vos muscadiers femelles, sur la fructification de l'*hevy*, du *rima*, du *cacaoyer*, du *ravensara*, du *nelumbos*, des *letchi*, *longane*, sur la floraison de presque tous, sur les progrès du *mangoustan* planté dans la boue de l'Isle d'Amboyne. Cet arbre est un des plus lents à fructifier. Aussi il dédommage bien. Les Malais disent que cet arbre doit être soigné, cultivé, caressé, attendu comme un enfant chéri. Le *champac* devient un grand arbre. Ce sont les fleurs de cet arbre qui par leur odeur rendent si délicieuses les campagnes de Malacca ; l'alanguilan ne vient pas si haut, mais ses fleurs ont aussi une bien bonne odeur. Le molavi n'est bon que pour ombrager, ainsi que le litsai, le mabolo, le canari, et plusieurs autres que j'avais plantés moins pour leurs fruits que pour protéger, défendre et ombrager les épiceries. Pensez à vous former un beau et grand verger de girofliers et muscadiers; pour cela préparez beaucoup d'aréquiers et de palmiers pour les girofliers; vous ne manquerez pas de bananiers pour les muscadiers ... Je suis persuadé que dans peu votre beau mangoustan donnera fruit; à Malacca il est dix ans avant de fructifier ».

[Poivre à Céré, le 30 septembre 1778 :]

« Vos murailles de bambous doivent être admirables. Je vois d'ici avec plaisir votre vaste verger des 4 parties du monde. Les charmilles des 22 carrés de Monplaisir doivent, à présent être hautes et épaisses, assez pour garantir vos arbres précieux. Si elles ne l'étaient pas encore, pressez-les par de fréquents arrosements. Pourvu que nous n'ayons pas jusqu'ici travaillé pour les Anglais et que le succès de vos travaux soit bien assuré à nos colonies et à notre nation ! »

Un souci permanent : les ouragans et autres coups de vent.

Les *murailles de bambous* de ce dernier extrait ont pour objet la protection contre le vent, c'est un sujet récurrent des échanges entre les deux amis. Taillis, bois, ambrevades, murs et autres haies sont évoqués pour se prémunir contre les ouragans qui s'abattent trop fréquemment sur l'île et causent des dégâts considérables. Leur impact dans les pépinières du Jardin du Roi est la cause principale du retard dans le développement des cultures d'épices à l'Isle de France.

[Poivre à Céré. - 1er septembre 1783 :]

L'ouragan que vous avez éprouvé a causé dans le jardin et dans vos pépinières de terribles ravages suivant l'exposé de votre procès-verbal. Vous n'étiez pas assez précautionné contre un pareil événement. Je vous observerai

1°. Que dans un pays comme le vôtre sujet aux ouragans, quoique moins fréquents qu'ils ne sont aux Molucques, vos cultures ne sont pas assez garanties. Il faut tout autour de grandes épaisseurs de bois fourrés où on ne puisse pénétrer que par des sentiers tortueux, point d'allées droites que le vent puisse enfler.

2°. Le voisinage immédiat des girofliers, dans le centre des épaisseurs de bois, composé d'arbres fruitiers et autres près le mâle : ce voisinage ne doit être composé que d'aréquiers et autres palmiers de toute espèce.

3°. Le voisinage des muscadiers toujours au centre d'un bois épais ne doit être composé que de bananiers.

4°. Dans les commencements, en attendant la crue des charmilles de jonc et des épaisseurs de bois à planter, il faut, comme vous l'avez fort bien observé, arrêter vos girofliers afin qu'ils ne se relèvent pas avant que les charmilles d'arbres qui doivent les protéger ne les surpassent de plusieurs pieds.

5°. Votre jardin potager de Montplaisir laisse auprès de vos carrés un trop grand espace de vide. Le projet de le réduire considérablement et de planter le long des carrés une grande épaisseur d'arbres fruitiers et autres sans conserver l'alignement des allées, les allées mêmes qui séparent les carrés, devaient dans mon plan être plantés en arbres de toute espèce en forme de taillis pour fortifier de toute l'épaisseur de ces carrés les charmilles des deux côtés et les soutenir contre l'effort du vent. J'aurais seulement ménagé dans l'épaisseur du taillis un petit sentier tortueux nécessaire pour conduire à l'intérieur des carrés.

... J'ai vu avec inquiétude dans vos résultats que vous aviez le projet de détruire vos haies de bambous avant que d'avoir assuré par d'autres plantations l'abri que donnent ces haies. Vous ne devez, ce me semble, penser à la destruction pénible de ces haies que lorsque vous verrez vos arbres à épicerie parfaitement abrités par d'autres haies, et par des épaisseurs d'arbres de toute espèce ».

[En 1784, réponse de Céré à Poivre :]

« Nos charmilles de bambou existent où nous devons établir nos charmilles d'une nouvelle forme. Il faut bien les détruire avant et pour pouvoir planter celles-ci, et c'est comme si on disait à un homme de prendre la place d'un autre. Il faudrait bien que celui-ci se dérange pour que l'autre s'y mette. Le jardin du Roi en fait a des limites partout, intérieurement et extérieurement, et il est impossible de toutes parts de faire rien de nouveau et on ne peut remplacer une charmille que par une autre à faire en place de celle qui subsistait auparavant. Les bambous mangeaient, perdaient beaucoup de place. Les nouvelles charmilles ne prendront des places et du terrain que pour s'accroître, se perpétuer, se fortifier, à mesure qu'elles avanceront en âge. D'ailleurs, quand, je le suppose, il y aurait eu assez d'espace pour planter une charmille à côté des bambous, en 10 ans celle-ci n'aurait pas été ce qu'elle sera en trois, les bambous ne l'avoisinant pas. Du train que nous allons et détournés comme nous le sommes par des ouvrages qui pressent plus et qui ne peuvent se remettre au lendemain, je doute que cette destruction des bambous soit achevée en 10 ans, les haies de bambous à extirper sur une épaisseur de 10, 12 et 15 pieds plus ou moins, 30 bons Noirs n'en extirpent pas une longueur de 30 pieds par jour. Supposons 25 : il faudrait près de 3 ans à ne faire autre chose.¹ Viennent ensuite les fossés à faire pour transplanter les nouveaux sujets ; jugez si cela ne devient pas un ouvrage de Pénélope et s'il n'est pas décourageant de n'envisager la sûreté des souches premières que le jardin renferme à une époque aussi éloignée »².

¹ Si on compte 300 jours de travail par an, à raison de 25 pieds par jours, en trois ans, ce sont 22.400 pieds de haies qui auront été supprimés. Cela signifie que Céré a mesuré qu'il devait remplacer plus de 7 km de haie !!

² Pour toutes les citations de lettres entre Poivre et Céré (=>Base docu : sans date n°16)

Nostalgie, ... rêve d'être à Monplaisir

Poivre à Céré - Lyon, le 4 février 1780 :

« Nous parlons souvent de vous à la Fréta. Nous vous suivons souvent en pensée dans les divers quarrés du Jardin de Monplaisir, et nous partageons en imagination les plaisirs que vous goûtez en voyant tant vos arbres précieux prospérer ; nous les regardons toujours comme nos enfants communs. Je vous avoue qu'en particulier je voudrais bien les voir en réalité, pouvoir aller vous embrasser, partager vos plaisirs au milieu de cette famille florissante et revenir coucher à la Fréta, car c'est le seul pays où je puisse dormir tranquille. [...]

Donnez-moi, mon cher ami, des nouvelles de tous ces enfants chéris quoique j'aime mieux les aînés qui sont les girofliers et les muscadiers, j'aime aussi tendrement les cadets qui sont les *rimas*, *lechi*, *hevi*, *bois d'aigle*, etc. Ainsi donnez-moi, je vous prie, des nouvelles de tous, sans oublier le mangoustan dont je voudrais que vous mangeassiez le fruit, car à mon goût le mangoustan est le premier fruit ».

Jusqu'au dernier moment

Jusqu'au dernier moment, Poivre se tient informé par Céré de la situation de la colonie. En 1785, six mois avant de mourir, il s'inquiète des défrichements qui n'ont pas cessé malgré les règlements qu'il avait fait adopter quinze ans plus tôt mais qui n'ont pas été sérieusement appliqués :

« Si vos administrateurs continuent comme on a fait par le passé à détruire toutes les forêts, votre île va devenir inhabitable. Vous serez désolés par les sécheresses, vos récoltes n'auront plus de pluies et vos rivières mêmes manqueront d'eau. Il faudra renoncer à toute espèce de culture et plier bagage. »

Et d'expliquer, comme il l'a toujours fait, ce qu'il convient de faire :

« Vous êtes encore à temps de prévenir de tels malheurs, mais ce n'est pas en plantant quelques milliers de plants de Bois Noirs au travers des esquines qui les brûlent tous les ans que vous viendrez à bout de repeupler votre île de bois. Il faut avoir de bonnes pépinières de tatamahacas (tatamaka) et autres grands arbres de vos forêts, obliger chaque propriétaire à former de ces pépinières et à replanter au moins un quart de leurs habitations de manière que leurs champs soient partagés de 10 en 10 arpents et fermés par des clôtures d'arbres qui communiquent aux forêts voisines. Ce ne sont (sic) que par ce moyen-là que vous parviendrez à fixer les nuages continuellement sur votre île, arrosant les forêts et laissant à sec tous les terrains défrichés. J'avais autrefois fait un règlement économique à ce sujet et si l'exécution avait suivi vous jouiriez aujourd'hui de pluies abondantes ».

A l'heure du bilan

En 1785, Céré fit un rapport sur le Jardin du Roi, destiné à M. Le Brasseur¹, commissaire enquêteur. Ce rapport daté du mois de juin 1785, a probablement été communiqué à Poivre. Il n'a pas dû lui apprendre grand-chose, mais ce bilan élogieux ne pouvait le laisser totalement indifférent. Nous terminons sur un extrait de ce rapport, le recensement des végétaux du Jardin du Roi, mais avant cela, il nous faut dire un mot sur les cultures d'épices qui sont pour partie la raison d'être de ce jardin. Le sujet a été amplement traité, étayé par une documentation importante par Madeleine Ly-Tio-Fane² ; nous nous contenterons de proposer l'historique fait par l'abbé Tessier, relation très détaillée, toute à la gloire de Pierre Poivre et de Jean-Nicolas Céré³. On y suivra l'évolution des plantations d'épices au Jardin du Roi, le rôle primordial de cette pépinière dans la diffusion des épices et autres espèces

¹ « Le ministre voulant connaître dans le plus grand détail tout ce qui concerne l'administration des isles de France et de Bourbon dans toutes les parties, à l'exception des objets purement militaire, et charger de ce travail de confiance une personne dont les lumières et le zèle aient été éprouvées, elle a fait choix du Sr Le Brasseur commissaire général des colonies » Ordre de commissaire du Roi aux îles de France et de Bourbon, 29 août 1784 (A.N. Col E 267). Le Brasseur était arrivé dans la colonie le 9 février 1785

² Plusieurs de nos documents sont repris de son travail avec son aimable autorisation. (*Mauritius and spice trade. The odyssey of Pierre Poivre* et *The triumph of Jean Nicolas Céré*)

³ Article de l'abbé Tessier dans *l'Encyclopédie méthodique*: Importation des épices dans les colonies françaises. Deuxième partie : *Progrès des arbres à des épiceries*. (=> Base docu : Sans date n°15)

végétales dans les colonies ainsi qu'en métropole. Il nous a semblé qu'au vu de ce bilan, Poivre dut s'éteindre serein sur la pérennité de son entreprise.

*

En annexe, des extraits de correspondances qui nous informent sur quelques faits et gestes à Monplaisir pendant cette période.

*

Recensement de tout ce que renferme le Jardin du Roi, le Monplaisir¹

Le Jardin du Roi, depuis sa formation par M. Poivre, est devenu tributaire par ses riches pépinières, de Pondichéry ; de Goa ; des îles Seychelles ; Bourbon ; Madagascar ; du cap de Bonne Espérance. Il a aussi enrichi déjà deux fois, l'île de Cayenne, et la Guyane française, de girofliers ; de muscadiers mâles et de muscadiers femelles ; de canneliers, espèce de Ceylan ; de 24 plants de véritable poivrier blanc de Mahé ; de theyers ; cardamone, cardamum-minus ; de roting ; de sagou ; voakoas ; litchis ; roussiats ; etc.

Il a aussi procuré divers plants utiles ou intéressants aux îles de St-Domingue et de la Martinique, et les différents envois, depuis peu, ont été adressés à M. de Bellecombe, au Cap Français, avec les instructions convenables.

Il a de même fourni pour Sa Majesté, l'Empereur Joseph II, à la demande de MM. les Chefs de la Colonie, un envoi considérable et très intéressant d'arbres, et des montres préparées de nos girofles, de nos muscades et de toutes nos curiosités en ce genre. ...

A la recommandation de M. le Bailli de Suffren, le Jardin du Roi a fait un petit envoi à Son Altesse Sérénissime Mgr Le grand Maître de Malte, ... Il a de plus fourni plusieurs caisses d'arbres pour M. le duc d'Orléans, à la demande du docteur Guettard ; pour M. Bertin ministre. A son retour de l'Inde, M. le Bailli de Suffren, a emporté diverses caisses, tant pour Malte que pour Paris, et entre autres choses, deux beaux girofliers, accordés à sa demande, par MM. les administrateurs en chef de la colonie ...

Ce que le Jardin du Roi répand en graines se conçoit à peine, car on en demande sans cesse de partout. Il va bientôt procurer à M. le comte d'Angivillier, des caisses composées de tout ce qu'il me demande pour le Jardin Royal des plantes de Paris. Ci-devant il en a été expédié plusieurs à M. Galloys pour les serres chaudes de Lorient, dont il était chargé et dont il faisait part à Paris, à divers endroits de la France et même jusqu'à nos colonies, comme il nous faisait part de diverses choses des Antilles que je lui demandais.

Ce que le Jardin du Roi a fourni, et fournit actuellement à la Colonie qui a le bonheur de le posséder, doit, par la suite, et avec de la persévérance et malgré tous les contretemps que peuvent occasionner les ouragans ou coups de vents, en faire une île aussi riche que florissante ; la rendre un séjour aussi séduisant, aussi agréable que son climat est heureux et salubre, pour mieux sentir son utilité, il suffira, je pense, de jeter un coup d'œil sur la nomenclature qui va suivre, des différents arbres, arbustes et plantes dont il est peuplé et dont il se fait annuellement une distribution générale de leurs plants élevés en pépinières, plus ou moins abondante, non seulement aux habitants de cette île-ci, mais aussi à ceux de Bourbon. ...

Des plants de cacaoyers qu'il a procurés, il y a très peu d'années, à M. Hubert à Bourbon, cet habitant curieux, actif et plein de zèle, m'écrivit devoir en faire à la fin de cette année ou au commencement de 1786, une plantation de 40 mille plants. Cette île peut renfermer aussi près de 4 mille plants de girofliers plus ou moins âgés. ...

¹ *Recensement de tout ce que renferme le Jardin du Roi, le Monplaisir, Isle de France, remis par M. de Céré, major d'infanterie, commandant du quartier des Pamplemousses, directeur dudit jardin, à M. Le Brasseur, Commissaire du Roi et Inspecteur.* (Archives du Museum d'Histoire Naturelle, Ms 303, juin 1785.). Ce manuscrit a été transcrit par René Le Juge de Segrais dans la revue : Recueil trimestriel de documents et travaux inédits pour servir à l'histoire des Mascareignes françaises en 1934-1935 sous le titre : *L'ancien Jardin du Roi, le Monplaisir, à l'Isle de France.* (=>Base docu. : 21 juin 1785)

Quand le Jardin du Roi n'aurait que cet avantage de pouvoir procurer ainsi à l'Europe, et à l'Amérique, tout ce que nous tirons de l'Afrique et de l'Asie, nonobstant, toute considération particulière que peuvent mériter les arbres à épicerie fines qu'il renferme, il n'en serait pas moins digne de l'attention du Gouvernement. Aussi ai-je joui bien des fois en voyant l'étonnement des étrangers anglais, portugais, espagnols, suédois, danois, allemands, hollandais, de trouver dans une île aussi éloignée de la métropole et comme jetée au milieu de l'Océan indien, un lieu aussi riche, aussi célèbre ;

Au reste l'Isle de France ne me paraît pas destinée à éprouver régulièrement chaque année, un coup de vent, ou un grand dérangement dans sa végétation, mais si cela devait être à la rigueur, ce qui n'est cependant pas, que répondre à cela ? Qu'il n'existe pas de canton sur ce globe qu'il ne soit plus ou moins exposé aux révolutions et vicissitudes de la nature. Notre sort, jusqu'à présent, est d'être plus ou moins traversé par la violence et l'impétuosité des vents ; mais par notre position, au milieu d'une mer immense, les choses ne peuvent guère être autrement. Il faut donc travailler, planter, établir tout ce qui peut servir à en garantir les cultures, se raidir contre ces contrariétés, les vaincre, en opposant des murailles d'arbres assez fortes qui puissent recevoir et supporter le premier effort des vents, et faire d'ailleurs tout ce que la prévoyance peut suggérer à des hommes en pareil cas.

Enfin sous un climat fortuné comme celui-ci, qui a l'avantage d'offrir toutes les productions des pays situés depuis l'équateur jusqu'à ceux où les hommes sont tourmentés par un froid rigoureux et tel que je ne conçois pas comment ils n'en désertent pas tous, on serait trop heureux, on serait trop riches, si rien ne dérangeait jamais les projets de prospérité de ces mêmes hommes, et si rien ne mettait obstacle à l'ardeur infatigable avec laquelle ils courent tous après l'extrême félicité.

=====

DOCUMENTS ANNEXES

Nouvelles du Jardin du Roi

En 1775 - Division du Jardin du Roi. [Un jardin botanique et une résidence pour l'intendant.]

« Quand Céré pris la direction du Jardin du Roi, écrit Guy Rouillard¹, Maillart « imagina de diviser l'établissement ; de porter les bornes du jardin là où finissait les pépinières d'arbres exotiques et de donner le surplus de la terre qui constituait le Mon Plaisir et où du temps de Poivre on cultivait les vivres nécessaires aux Noirs attachés au jardin, de louer, dis-je, le surplus de la terre à un particulier et depuis cette location cette habitation a porté le nom de Mon Plaisir et l'autre partie celui du Jardin du Roy. Par cet arrangement le jardin se trouva réduit à une trentaine d'arpents environ, dont un tiers incultivable à cause des lits de rivières et des endroits marécageux ; ce qui a été insuffisant à mesure que les arbres sont venus à fructifier ... J'ai suppléé longtemps à cette réduction en prenant sur ma propre habitation plus de cinquante arpents pour augmenter le nombre d'arbres à pouvoir délivrer ... »

14 octobre 1776 – Cueillette des premiers clous de girofle au Jardin du Roi²

Lundi 14 de ce mois, MM. les Chefs de la Colonie, accompagnés de plusieurs personnes de considération, se sont rendus au Jardin du Roi à Montplaisir, où M. CÉRÉ, Major du quartier de Pamplémousses à qui le Ministre en a confié la direction, leur a fait voir treize Géroffliers en rapport & en fleurs, & a détaché de dessus un d'eux un bouquet composé de vingt-sept clous, parvenus à la

¹ Guy Rouillard, *Le Jardin des Pamplémousses*, page 7. Avec une citation de Céré extraite de *Mémoire sur le Jardin National de l'Île de France adressé au Général Decaen le premier Nivôse an IV*. (Texte à rapprocher de Céré à Madame Poivre, 4 avril 1788).

² Cueillette des premiers clous de girofle. (=> Base docu : 14 octobre 1776)

grosseur requise pour être effets commercables. M. le Chevalier DE TERNAY s'en est chargé pour, à son retour en France, le présenter, à S.M. comme une preuve du succès complet de cette Epicerie à l'Isle de France, & comme un gage de la reconnaissance des habitans de la Colonie ".

24 avril 1778 - Céré à Poivre¹ [[Monplaisir toujours fermée, le terrain loué, réussite des épices](#)]

« Je n'ay pas non plus la moindre nouvelle du Chevalier de Ternay et des clous de girofle qu'il a portés en France. La maison de Monplaisir toujours fermée, le terrain loué et le troupeau encore à revenir. Voilà, en peu de mots, où j'en suis. Depuis 3 ans je n'ai pas congé d'ici et depuis plus de 2 je n'ay été voir mes propres plantations de cette habitation-cy tant je suis occupé. En octobre ou novembre 1779, temps où de la 1re muscade française nous aurons eu un muscadier créole, je compte d'ici là avoir tout disposé vis à vis du Ministre pour laisser cette besogne à qui la voudra, puisque ce Monplaisir fait tant d'envie aux chefs ».

20 juillet 1778 - Céré au ministre² [[Intérêt des administrateurs pour le Jardin du Roi. Installation d'un troupeau de vaches³](#)].

Messieurs de la Brillanne et Foucault sont venus plusieurs fois s'assurer par leurs propres yeux du brillant état où est le Jardin du Roi. Ils m'ont paru prendre un grand intérêt à tout ce qu'il renferme de riche et d'intéressant et pourront vous en rendre un compte exact. Ils ont vu les six muscades nouées qui ont à présent plus d'un pouce de diamètre par leur travers. Ils ont vu les 30 girofliers en rapport dont un seul ayant plus de 1000 panicules ou bouquets de clous et plus de 500 de ces arbres nés au Jardin du produit des dernières baies, plus forts, plus vigoureux à deux mois que ceux venus des premières de 1777.

Ils viennent, depuis trois mois, d'attacher au jardin un troupeau de vaches qui lui procurera par la suite le fumier dont il aura besoin. C'est une marque de l'intérêt qu'ils prennent à une culture que vous voulez bien leur recommander.

23 juillet 1778 - Céré à Galles⁴ [[à Monplaisir : tout y prospère et fait à merveille.](#)]

Le jardin du Roi prend toujours tout mon temps aussi récompense-t-il mes soins et complète-t-il le triomphe de M. Poivre. Il y a sur un muscadier six muscades nouées depuis la fin de février, grosses présentement comme des œufs de poule que nous cueillerons mûres à la fin de novembre, 30 girofliers sont chargés de clous, un seul aura plus de mille paniudes ou bouquets de clous récoltables sous 2 mois d'ici. Vous voyez que cet arbre est destiné par la nature à être aussi abondant que riche. Le jardin du Roi contient déjà plus de 500 girofliers créoles plus forts et vigoureux à 2 mois que ceux provenus des premières baies qu'ont données ces arbres qui ne valaient rien, il contient aussi de jeunes ravensaras créoles, cet arbre à épicerie de Madagascar. Tout y prospère et fait à merveille et fait de cet endroit le lieu le plus riche, le plus curieux, le plus intéressant de notre petit globe.

2 août 1778 - Céré à Cossigny⁵. [[Aménagement du vivier](#)]

« ... J'ai enfin achevé ces jours-cy le travail à faire au vivier du Jardin du Roi qui n'était qu'un boyau mal arrangé. Il a présentement 308 pieds de long, 32 de largeur et 5 pieds et demi de profondeur partout. Cela forme présentement une belle pièce et bien placée. Je vais travailler actuellement à le peupler de Gouramis, de Carpes et de Mulets ».

¹ Correspondance entre Pierre Poivre et Jean-Nicolas Céré. (=> Base docu : Sans date n°16)

² Extraits de la correspondance de Céré. (=> Base doc : En 1778)

³ Céré s'était plaint de la disparition des 90 bêtes à cornes qui, du temps de Poivre, servaient surtout à la fabrication du fumier nécessaire aux cultures. (Cité par Rouillart p.27)

⁴ Le 23 juillet 1778. Céré à Galles. (Angers 612/60)

⁵ Extraits de la correspondance de Céré. (=> Base doc : En 1778)

16 août 1778 - Céré à Cossigny¹. [Superficie du Jardin du Roi]

Votre jardin, dites-vous, paraît à bien des gens plus grand que celui du Roi. A moi, quand je le vis en octobre, il me parut petit auprès et je ne me trompais pas. Ces gens-là, mon ami, n'ont pas d'yeux. La partie régulière de ce jardin forme un carré de 1000 pieds de longueur sur autant de largeur, ce qui forme 25 arpens. Il reste ses pourtours qui équivalent bien encore à la moitié de cette première partie, de sorte que je ne me trompe pas quand je vous dis qu'il compose 35 à 36 arpens.

7 décembre 1778 - Cueillette de la première muscade au Jardin du Roi².

Lundi sept de ce mois, messieurs les chefs et administrateurs de la colonie, accompagnés de beaucoup de personnes de considération, se sont rendus au Jardin du Roi, à Mont-Plaisir, où M. Céré, major du quartier des Pamplemousses, à qui M. de Sartine, ministre de la marine, en a confié la direction, leur a fait voir un muscadier femelle, aromatique, en rapport et en fleurs, provenant d'une noix plantée en 1770 par M. Poivre, duquel arbre il a été détaché une noix venue à la grosseur convenable pour reproduire l'espèce ...

5 janvier 1779 - Céré à Poivre.³ [Maison de Monplaisir ouverte, Céré y installe son cabinet]

La maison de Montplaisir m'a été ouverte huit jours avant la cueillette de la muscade parce que j'ai représenté qu'il était de l'ordre et de l'honnêteté qu'elle le fût dans un jour semblable, et comme décidément M. Foucault n'y veut jamais loger et qu'il vient de s'arranger au Plessis, et parce que M. de la Brillanne⁴ s'était expliqué et me l'a dit [à] moi-même, qu'il ne convenait pas qu'il logeât dans un jardin aussi précieux, et ce qui est très judicieusement observé, je vais y placer tout ce qui a rapport à la direction en graines, herbiers, plants, enfin y faire un cabinet, où je trouverai du moins sous la main tout ce que j'aurai besoin comme mes livres, microscope, etc. J'occupe chez moi une chambre de 12 pieds carrés ; mon cabinet qui est à côté était si encombré que je pouvais pas m'y retourner.

13 mars 1779 - Céré à Poivre. [Les protections contre le vent progressent rapidement].

Nos muscadiers sont ombragés par des bananiers, les girofliers par des arbres qui s'élèvent. Nos charmilles de force, nos contre-charmilles commencent à faire l'effet que nous attendions. Dans peu d'années ce jardin du Roi, ce Monplaisir, cette souche de tant d'arbres précieux, sera impénétrable aux ouragans.

En 1784 - Céré à Poivre [Trop de travaux, manque de bras : retard pour entreprendre la nouvelle haie]

Enfin il [Chevreau⁵] n'a pas livré encore au jardin les 9 Noirs ou négresses manquant pour compléter les 24 têtes promises par lui et le Général⁶ au mois de janvier 1783, quoique je les lui demande tous les 8 jours. Aussi les fossés à faire, les girofliers à transplanter, la propreté et les pépinières journalières à faire, et toujours de 8 à 10 personnes malades, occupent tellement le reste qu'il m'est impossible de songer à la destruction des bambous, aux charmilles de jonc à faire suivant la nouvelle méthode, et qu'il reste encore près de 1000 girofliers à transplanter et qui pressent, provenant des baies des 4 premiers mois de 1782 et 1100 de celles de 1783, et qui seront bientôt d'âge à l'être, sans compter plusieurs autres sortes d'arbres que je dois cultiver ou chez moi, ou près de moi, comme les 12 muscadiers créoles ...

¹ *Ibid.*

² Cueillette de la première muscade au Jardin du Roi. (=> Base doc : 7 décembre 1778)

³ Ref. et suivante : Correspondance entre Pierre Poivre et Jean-Nicolas Céré. (=> Base docu : Sans date n°16)

⁴ Antoine de Guiran de La Brillanne : Gouverneur de l'Isle de France de 1776 à 1779.

⁵ L'intendant Chevreau a été remplacé le 12 octobre 1785 par Motais de Narbonne.

⁶ Désigne le gouverneur général, en l'occurrence François Souillac, vicomte de, Gouverneur des îles de France et de Bourbon de 1779 à 1787.

En 1784 - Céré à Poivre. [[Plantation de bois noir au Port et à Monplaisir](#)]

La plantation de bois noirs faite au Port apparaît déjà de loin en loin, mais il s'en faut bien qu'elle approche de celle faite dans le terrain de Monplaisir. C'est à celui-ci où en tuant tout ce qui gênera et en profitant du couvert qui s'y trouvera que je ferai mes essais en grand pour la transplantation de nos muscadiers. Le Monplaisir sera aussi coupé de loin on loin de fortes charmilles, et celles-ci sont naissantes, ...

En 1784 - Céré à Poivre. [[L'intendant Chevreau passe ses week-ends à Monplaisir](#)]

Depuis un an nous n'avons pas le nombre de bœufs suffisant pour rouler une charrette de deux jours l'un, et je ne sais quand l'intendant qui met à contribution cette voiture du Jardin, tous les samedis et lundis, pour porter au Port et rapporter ses paquets, nous en donnera ; aussi, n'ayant pas les moyens nécessaires pour en tirer de chez les habitants, le petit troupeau n'en fournissant pas assez, cela fait grand tort à nos pépinières

En 1784 - Céré à Poivre. ¹[[Aménagements au Jardin du Roi : Les quatre parties du monde.](#)]

Le potager de votre temps est devenu le lieu de partie de nos pépinières depuis 1775. Il est tout petit ; il a 200 pieds de long sur 100 de large. Il forme une croix de Malte et les grandes allées qui le coupent en prennent près de moitié. Chaque partie est environnée de contre-charmille et de manguiers, et c'est là que nous plantons et renouvelons diverses pépinières. Au vent à cette partie et bordant à 12 pieds le vivier, il y a une superbe charmille de jamrosadiers plantés sur deux rangs, faisant une muraille haute de 20 pieds, fort épaisse et touffue. Toute la plantation de Duval² à droite est consacrée pour les pépinières de muscadiers et de girofliers. Encore cela est-il si petit qu'il nous a fallu faire cette année une place ailleurs pour planter 3000 baies de girofliers. Ces pépinières divisées par planche à cause des arrosements et chaque baie étant mise à 15 pouces de distance en tout sens, prennent bien du champ. Je suis même obligé de porter ailleurs plusieurs sortes d'arbres, et dont les graines se plantent par milliers, comme sagou, ravensara, aréquier, rouffia, et quelques-unes par sac, comme jamrosa, pour trouver de quoi à faire nos charmilles par la suite, et mon potager, et le terrain de Monplaisir suppléant à ce qui nous manque de place au jardin du Roi, car celui-ci il n'a guère d'endroit où nous ayons quelque chose de planté en pépinière, pour les avoir plus sous la vue et plus sous la main. Aussi suis-je obligé d'avoir un cahier de pépinière et tout ce qui se plante chaque jour y est porté par date et numéro, chaque canton du jardin ayant son nom, et ce livre des pépinières est renouvelé plusieurs fois par an. Nous avons aussi un livre ou cahier pour le canton bordant l'église que j'ai nommé les 4 parties du monde pour faire enrager Maillart, ou le catalogue du jardin du Roi. C'est ici l'endroit où je place un plant de chaque chose différente qu'on nous procure ou que nous avons déjà, et les étrangers en parcourant les 4 allées ou les 3 lignes voient plus de 600 sortes d'arbres, arbustes ou plantes différentes. Il en a bien pour 3 ou 4 heures à qui voudrait le suivre, le livre à la main. ...

En 1784 - Céré à Poivre. [[Les premiers Noirs ont vieilli.](#)]

Les premiers Noirs ont vieilli, plusieurs sont devenus infirmes, les nouveaux sont encore éloignés d'acquérir leur santé, leur talent et leur habitude au travail, car j'aime mieux pour l'ouvrage un Noir fait que trois nouveaux. Pendant la première année, que de douceurs ne faut-il pas avec ces malheureux ! En général je suis content d'eux, et jamais, Dieu merci, on presque jamais, le fouet ne se fait entendre, ni à Belle Eau, ni au Jardin du Roy.

En 1786 - Céré rend hommage à Poivre³ [[Manque d'enthousiasme des colons pour la culture des épices.](#)]

¹ Ref. et suivante : Correspondance entre Pierre Poivre et Jean-Nicolas Céré. (=> Base docu : Sans date n°16)

² Duval : Jardinier de Monplaisir du temps de Poivre : « Il conviendrait d'y envoyer un bon jardinier tel le pauvre Duval que nous avons perdu » (Poivre au ministre, 2 avril 1771)

³ Le 5 juin 1786 – Céré aux administrateurs.

M. Poivre que nous avons eu le malheur de perdre à Lyon le 6 janvier dernier, n'aurait pas appris sans ressentir la plus grande satisfaction cette abondance heureuse du giroflier, mais aussi combien n'eut-il pas été touché de l'indifférence des habitants s'il avait été dans le cas de lire cette lettre ? Nous ne pouvons mieux honorer sa mémoire qu'en multipliant de plus en plus les divers objets d'exportation qu'il a introduits ici, et qui doivent la rendre chère non seulement à ces îles mais encore à celles de Cayenne, de St Domingue, de la Martinique, etc.

4 avril 1788 - Céré à Mme Poivre¹ [Historique des aménagements, construction du *château de Monplaisir*]

Dès le principe du Jardin du Roy, l'anti-muscadier Maillart, pour me faire enrager, détacha le terrain de l'habitation d'avec celui du Jardin du Roy, et le loua, malgré mes réclamations, à un particulier², si bien que le Jardin, en comprenant l'endroit assez considérable et marécageux où vous plantiez du petit riz de Chine, et qui n'est propre à rien, ne forme pas la valeur de 33 arpents, et il est borné d'un côté par l'Isle de Cythère, de l'autre par l'endroit où était le camp des Noirs de votre temps, de l'autre par le grand chemin, et par la quatrième face par ma possession. Lorsqu'il fut question que M. Foucault logeât dans le Jardin même, ce que ne permit pas le général M. le Chevalier de La Brillanne³, je proposai à ce dernier de faire enlever les pavillons qui étaient dans le Jardin et de les placer sur la hauteur et au commencement du terrain de la plantation, et cela pour ôter à jamais aux Intendants à venir l'envie de loger dans la maison du Jardin, il accepta et a fait faire ce qu'on a appelé depuis le Château de Monplaisir. Quant à la maison du Jardin, et pour leur ôter toute possibilité d'y loger jamais, n'ayant jamais demandé qu'on y fit aucune réparation, elle est prête de tomber au premier fort coup de vent. Logeant si près du Jardin, elle ne m'est pas bien nécessaire. Quant aux maisons près du presbytère, servant à loger le concierge, l'écrivain et le suisse, et à loger nos outils et ustensiles, j'ai eu soin de les faire entretenir avec le plus d'économie possible et malgré cela elles ne valent pas grand-chose....

An VII de la République – Le dernier mot à l'ami Cossigny de Palma⁴

Le jardin national de Monplaisir, à l'Ile-de-France, l'emporte sur celui du Cap, par l'étendue du terrain, par la variété du dessin, par l'abondance et la distribution des eaux, et surtout par la multiplicité, la variété et la richesse de ses productions. Commencé en 1767, par feu l'intendant Poivre, qui a procuré à nos colonies les arbres à épicerie, et qui a été une preuve que quelquefois le gouvernement allait chercher dans leurs retraites les hommes de mérite, ce jardin est devenu, entre les mains du brave citoyen Céré, qui en a la direction depuis vingt-quatre ans, un des plus beaux jardins de la terre, et sans contredit le plus utile, le plus curieux et le plus riche qui existe.

* * *

¹ Correspondance entre Mme Poivre et Jean-Nicolas Céré. (=> Base docu : Sans date n°18)

² Texte à rapprocher d'un passage du *Mémoire sur le Jardin National de l'Ile de France adressé au Général Decaen le premier Nivôse an IV*, où Céré date cette division du moment où il se vit confier le jardin, soit en 1775. (Voir ci-dessus : En 1775 : division du Jardin du Roi.)

³ Le gouverneur de La Brillanne, avait pris ses fonctions le 2 décembre 1776, il décédait au Réduit le 24 avril 1779. En conséquence on peut dater la construction du *Château de Monplaisir* entre 1777 et 1778.

⁴ Joseph-François Charpentier de Cossigny. *Voyage au Bengale*, t.2, p.159.